



Certeficat de coutume

Par Dihia

Bonjour,

Je suis en train de préparer les papiers pour me marrier avec un francais, je suis francaise avec une double nationalité algérienne, il me demande un certificat de coutume a la mairie, je sais pas comment le faire.

Merci d'avance pour votre retour

Par Tisuisse1

Voyez votre mairie de naissance.

Par Dihia

Merci pour pour votre réponse,
J'ai regardé un peu sur internet, les gens disent qu'il faut le demander au consulat.

Merci d'avance pour votre retour

Par Manon

Bonsoir, c'est un certificat délivré par le consulat d'algérie , il faut se rendre au consulat de votre lieu de résidence. Cdt

Par consulter avocat

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87